



**FONDATION
FRANSYLVIA**
sous égide de la Fondation du patrimoine

SAUVONS LES FORÊTS FRANÇAISES !

**Près de 1000 donateurs permettent
de soutenir 3 premiers projets**



A la suite des incendies qui ont ravagé les forêts françaises durant l'été 2022, la Fondation du patrimoine et la Fondation Fransylva avaient lancé un appel aux dons exceptionnel pour sauver le patrimoine forestier en danger. Près de 130 000 euros ont été collectés grâce à la générosité du grand public, ce qui permet aujourd'hui de soutenir 3 projets.

CONTACTS PRESSE

FONDATION FRANSYLVIA

Délégué Général

Henry Billaudel

Téléphone :

06 32 21 49 43

Mail :

fondation@fransylva.fr

Site :

www.fransylva.fr/actualites-fondation.html

Les forêts françaises couvrent aujourd'hui 31% du territoire métropolitain, absorbent 15% de nos émissions brutes de gaz à effet de serre et sont des réservoirs de biodiversité végétale et animale. Elles font partie de l'identité de notre pays et constituent un bien précieux à transmettre aux générations futures.

Les projets s'inscrivent parfaitement dans les 3 catégories définies dans l'appel à projets lancé en décembre dernier par les deux fondations :

- Aménagements de cours d'eau, de mares, d'étangs et de zones humides en forêt ;
- Développement des moyens de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ;
- Réhabilitation de zones forestières brûlées.

Les trois premiers projets lauréats sont :

Restauration de la ripisylve* en Isère.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Aide accordée par la fondation Fransylva : 30 000 €

Présentation du projet :

La Communauté de communes des Balcons du Dauphiné prévoit d'importants travaux pour restaurer la ripisylve sur des cours d'eau de la plaine du Rhône, comme la Save et l'Huert. Les interventions consisteront à des abattages sélectifs d'arbres dépréssant, afin de favoriser de nouveaux boisements stables et diversifiés.

Les travaux ont vocation à agir de manière positive sur la biodiversité grâce à l'amélioration de la quantité et de la qualité des eaux et des sols, l'amélioration des habitats aquatiques, l'augmentation des habitats forestiers et l'adaptation des peuplements forestiers au réchauffement climatique et aux maladies.

Un travail d'animation et de communication sera par ailleurs réalisé à l'attention des propriétaires et du grand public, afin de promouvoir les pratiques alternatives d'entretien en bordure de cours d'eau pour favoriser la reprise naturelle de la ripisylve, et de sensibiliser aux enjeux liés à la biodiversité.

Calendrier prévisionnel des travaux : 2023 - 2024

**Ripisylve : ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) bordant les milieux aquatiques, cours d'eau, rivières....*



©L.Rimbert

Désenclavement d'un massif forestier et protection de hameaux en Charente.

Maître d'ouvrage : Commune de Brie-Sous-Barbezieux

Aide accordée par la fondation Fransylva : 14 000 €

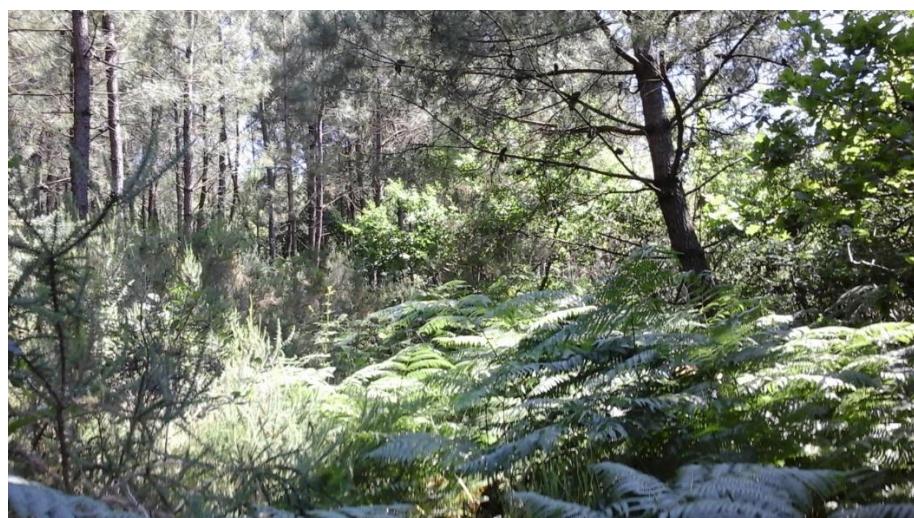
Présentation du projet :

Le projet vise à améliorer la protection contre les incendies du massif forestier situé aux abords des communes de Brie-sous-Barbezieux et de Poullignac, d'une surface de 100 hectares. La circulation des engins de secours est en effet très délicate aujourd'hui, ce qui fait peser un risque fort sur la forêt en cas d'incendie. Celle-ci, composée à 40% de pins maritimes, est par ailleurs située en bordure d'une route départementale très fréquentée.

Les travaux consistent à ouvrir et élargir des tronçons de chemins ruraux, afin de les rendre praticables tout au long de l'année et faciliter l'accès des secours en cas de départ de feux. Quatre routes forestières seront ainsi créées, via des travaux d'élagage, de busage et de broyage.

Ce projet bénéficiera ainsi aux habitants de 5 hameaux situés à proximité et exposés au risque d'incendies.

Calendrier prévisionnel des travaux : 2023



©Commune Brie-sous-Barbezieux

Restauration de zones forestières brûlées dans le Maine-et-Loire.

Maître d'ouvrage : Commune de Baugé en Anjou

Aide accordée par la fondation Fransylva : 6 840 €

Présentation du projet :

La commune de Baugé en Anjou a subi un incendie en août 2022 sur les massifs forestiers du Pugle et de la forêt communale de Saint-Martin-d'Arcé. Ces feux ont détruit 85% de la forêt : près de 1 287 hectares sur un périmètre de 1 500 hectares.

Le projet a pour objectif de diagnostiquer les arbres de l'ensemble des linéaires des chemins ruraux appartenant la commune dans la zone sinistrée, afin d'identifier ceux à abattre, de procéder à leur abattage et à leur évacuation.

L'enjeu est également de favoriser la biodiversité, en identifiant les arbres à conserver (vivants et/ou morts) pour maintenir la continuité écologique des chemins ruraux, qui constituent des corridors pour la biodiversité au cœur de la zone incendiée (trame verte).

Calendrier prévisionnel des travaux : 2023



©Commune de Baugé en Anjou

Poursuivre la mobilisation pour aider tous ceux qui luttent contre les incendies de forêt

L'atteinte d'un palier de collecte à plus de 100 000 € constitue une première réussite, qui permet de soutenir des projets qui démarreront dès cette année. Les besoins restent toutefois importants et le soutien de chacun est nécessaire pour sauver le patrimoine forestier en danger.

Alain de Kernier, président de la fondation Fransylva : « *A l'heure où l'inquiétude grandit face au risque important de feux de forêt cet été, du fait de la sécheresse et des températures déjà très élevées, cette première tranche de projets soutenus démontre l'urgence et la nécessité d'offrir aux habitants les moyens indispensables pour lutter contre les incendies ou restaurer les forêts endommagées par le feu. Elles sont le poumon de nos territoires et sont plus que jamais menacées de ne plus l'être* ».

En savoir plus sur la [fondation abritée Fransylva](#), sous égide de la Fondation du patrimoine.

SAUVONS LES FORÊTS FRANÇAISES
